



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès de Michel Bühler

C'est avec une profonde tristesse que le Conseil d'État vaudois a appris ce mardi 8 novembre le décès du chanteur, acteur, écrivain, poète, dramaturge, compositeur et enseignant Michel Bühler. Sainte-Crix d'adoption, celui qui se révéla à la Suisse romande puis à la francophonie dès 1969 avec l'album Helvétiquement vôtre laisse derrière lui un riche héritage multidisciplinaire et le souvenir d'une voix aussi enjouée que forte et concernée par les enjeux sociaux.

Né en 1945 à Berne, Michel Bühler a grandi sur le Balcon du Jura Vaudois avant de se rendre à Lausanne pour y faire des études d'instituteur. Issu d'une famille dans laquelle la musique est communément un langage usuel et apprécié, il décide de s'adonner entièrement à la chanson en pleine période contestataire liée à mai 68. À tout juste 23 ans, il embrasse les idéaux revendiqués par toute une génération et dont la liberté ainsi que la lutte contre le déterminisme social sont les fondements. Attaché à la défense des droits humains et sociaux tout au long de sa vie, il s'applique par ailleurs dès que possible à démonter avec humour l'image cliché d'une Suisse peuplée de « banquiers, d'horlogers ou de fabricants de fromage et chocolat ».

Michel Bühler a écrit au cours d'une carrière de plus de 50 ans, saluée en 2013 par le Prix Jacques-Douai, environ 300 chansons, des romans, des essais, des pièces de théâtre, des spectacles et des scénarios. L'écriture et la musique ont été les essentiels moteurs de cet infatigable et prolifique poète dont la production porte souvent la marque d'une profonde admiration envers notre canton.

Nuria Gorrite, conseillère d'État en charge de la culture, salue « la mémoire d'un véritable ambassadeur de la chanson francophone, un artiste complet d'une modestie toute vaudoise, doublé d'un humaniste, engagé dans plusieurs causes, notamment la défense du droit d'asile, rêveur d'un monde plus solidaire ».

Le Conseil d'État tient à rendre hommage à Michel Bühler pour tout ce qu'il a apporté au Canton et à la culture de ce dernier qu'il a su faire rayonner bien au-delà des frontières régionales. Au nom des autorités cantonales, le gouvernement vaudois exprime ses sincères condoléances à la famille ainsi qu'aux proches du disparu.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 novembre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, [nicole.minder\(at\)vd.ch](mailto:nicole.minder(at)vd.ch)